

Réponse de la direction à l'évaluation du Programme de bourses postdoctorales

Introduction

L'évaluation a permis de conclure que le Programme de bourses postdoctorales (BP) était pertinent et qu'il répondait à un besoin permanent. L'expérience postdoctorale acquise grâce à la bourse du CRSNG est jugée essentielle pour l'obtention d'un emploi en milieu universitaire, en particulier dans les disciplines scientifiques. Le Programme de BP est bien conçu, mais le montant actuel de la bourse (qui est la principale source de revenus de la plupart des boursiers) et la date d'envoi de la notification créent du mécontentement. L'expérience postdoctorale, qu'elle soit obtenue grâce à une bourse postdoctorale ou à une autre bourse, aide les stagiaires à acquérir diverses compétences, particulièrement celles qui sont liées à la capacité et au potentiel en recherche. En outre, par rapport aux candidats non retenus, les boursiers avaient participé à des activités de diffusion des résultats de recherche plus variées et ce, plus souvent depuis la présentation de leur demande au Programme de BP. Les résultats de l'évaluation mettent également en évidence l'incidence positive au chapitre de l'emploi attribuable au Programme de BP. La grande majorité des boursiers postdoctoraux occupent un emploi à temps plein, le plus souvent dans une université (généralement un poste permanent ou menant à la permanence).

Contexte

Depuis la création du CRSNG en 1978, le Programme de BP fournit un appui financier à un petit nombre de chercheurs canadiens très prometteurs en sciences naturelles et en génie qui en sont à un tournant de leur carrière. Cet appui permet à ces chercheurs de suivre les meilleurs programmes dans les disciplines qu'ils ont choisies, et ce, au Canada ou à l'étranger. Ces bourses visent à assurer un bassin de Canadiens hautement qualifiés qui possèdent des compétences de pointe en sciences et en recherche afin de les mettre à la disposition des secteurs industriel, gouvernemental et universitaire canadiens. Dans l'ensemble, le CRSNG prend note des résultats favorables de l'évaluation, qui confirment que le programme est pertinent, qu'il représente une source importante de financement postdoctoral au Canada et qu'il est utile aux candidats appuyés, leur donnant la possibilité d'avoir accès à la meilleure formation postdoctorale possible en fonction de leurs objectifs de carrière et d'obtenir un emploi dans le milieu universitaire. Néanmoins, les recommandations font ressortir certains aspects du programme qui pourraient être améliorés.

Recommandation n° 1 : *Explorer différentes mesures pour accroître le soutien financier offert aux boursiers postdoctoraux. Même si cela ne relève pas de la compétence du CRSNG, il serait utile d'examiner les moyens éventuels d'accroître le soutien financier offert aux boursiers postdoctoraux.*

Réponse du CRSNG : Le rapport d'évaluation propose plusieurs options qui pourraient être envisagées pour donner suite à cette recommandation :

- *accroître le montant de la bourse grâce à une augmentation des ressources du programme;*

- *offrir des indemnités de déplacement ou de réinstallation aux boursiers qui détiennent leur bourse dans des endroits éloignés ou des centres où le coût de la vie est élevé, comme cela se fait dans le cadre du Programme de bourses de recherche de 1^{er} cycle;*
- *demander à tous les directeurs de travaux ou organismes d'accueil (selon lesquels la supervision d'un boursier postdoctoral accroît la productivité de leurs travaux de recherche) de verser aux boursiers un supplément modeste;*
- *encourager les universités à offrir des avantages sociaux aux boursiers ou examiner les façons qui s'offrent à elles à cette fin et travailler à une plus grande harmonisation du traitement des boursiers postdoctoraux.*

Il est peu probable que des fonds supplémentaires soient attribués au Programme de BP, du moins à court terme. Par conséquent, compte tenu des ressources actuelles, l'augmentation du montant de la bourse diminuerait le nombre de bourses offertes, ce qui n'est pas souhaitable. Néanmoins, le CRSNG continuera de chercher des moyens d'accroître les fonds offerts aux boursiers postdoctoraux en consultant le milieu de la recherche et en gérant le programme avec efficacité, c.-à-d. en comptant sur les résultats des évaluations du programme et sur la surveillance efficace du budget. Pour l'instant, il serait préférable d'utiliser les nouveaux fonds attribués au programme pour augmenter le montant de la bourse plutôt que pour couvrir des coûts de déménagement ou de déplacement.

En outre, le CRSNG explorera la possibilité de demander un modeste supplément aux directeurs ou aux organismes qui accueillent un boursier postdoctoral. Actuellement, environ 40 p. 100 des boursiers reçoivent un supplément (d'en moyenne 10 000 \$).

Le CRSNG est conscient qu'actuellement, de nombreuses universités discutent ou négocient avec leurs boursiers postdoctoraux et que les politiques actuelles concernant la situation des boursiers postdoctoraux au sein des établissements et leur accès à des allocations varient grandement d'un établissement à l'autre. Cependant, ces politiques sont liées aux exigences des lois provinciales et fédérales et n'entrent pas dans la sphère d'influence du CRSNG.

Recommandation n° 2 : *Envisager d'accroître les possibilités de perfectionnement et de réseautage offertes aux boursiers postdoctoraux.*

Réponse du CRSNG : Voici l'une des principales constatations du rapport d'évaluation (page 39) : « la plupart des boursiers postdoctoraux (...) avaient élargi leur réseau de recherche personnel grâce à leur bourse. En outre, la plupart avaient maintenu ce réseau au moins dans une certaine mesure et collaboré à des travaux de recherche avec des membres de ce réseau depuis la fin de leur stage ». Les répondants ont ajouté qu'il serait utile que le CRSNG leur attribue des fonds de déplacement supplémentaires.

La recommandation du rapport d'évaluation (page 42) est principalement axée sur la nécessité d'offrir aux boursiers postdoctoraux d'autres possibilités de perfectionnement professionnel, notamment en gestion financière, en gestion de projets et en leadership. Les auteurs du rapport

ajoutent qu'il serait utile que tous les établissements offrent une formation uniforme à cet égard, spécialement dans la perspective d'une carrière à l'extérieur du milieu universitaire.

Le CRSNG sait qu'il est important que les boursiers postdoctoraux acquièrent des compétences professionnelles, et ils peuvent le faire dans le cadre d'autres programmes du CRSNG, comme le Programme de formation orientée vers la nouveauté, la collaboration et l'expérience en recherche (FONCER), ainsi que dans le cadre d'initiatives officielles et non officielles qui sont mises en place dans les universités. Pour l'instant, le CRSNG n'a pas l'intention de modifier les exigences du Programme de BP pour y intégrer un volet axé sur les compétences professionnelles. Il compte plutôt continuer de surveiller cet important aspect de la formation dans le cadre du Programme FONCER et poursuivre les discussions avec les principaux intervenants.

Recommandation n° 3 : *Envisager d'avancer la date de la prise de décisions pour répondre aux souhaits des boursiers postdoctoraux.*

Réponse du CRSNG : Seulement quelques répondants ont exprimé du mécontentement à l'égard du délai pour l'annonce des bourses postdoctorales, mais les candidats, les directeurs et les sociétés de science et de génie ont exprimé cette préoccupation à maintes reprises. La question du long délai requis pour les annonces des bourses a aussi été soulevée par le comité Vanier-Banting à sa réunion de mars 2012. Le CRSNG revoit ses échéances et ses processus, afin d'être en mesure d'annoncer plus rapidement les résultats des concours de bourses postdoctorales à venir.

Sommaire des recommandations et des mesures

Recommandation	D'accord / En désaccord	Mesure	Responsables	Échéance
1. Explorer différentes mesures pour accroître le soutien financier offert aux boursiers postdoctoraux.	D'accord	Le CRSNG étudiera la possibilité de demander de modestes suppléments aux organismes d'accueil des boursiers postdoctoraux.	Personnel chargé des programmes de bourses	La consultation et l'analyse doivent être terminées au printemps 2013.

Recommandation	D'accord / En désaccord	Mesure	Responsables	Échéance
2. Envisager d'accroître les possibilités de perfectionnement et de réseautage offertes aux boursiers postdoctoraux.	D'accord en principe.	Même si le CRSNG n'envisage pas de modifier les exigences du Programme de BP, il continuera de surveiller le volet axé sur les compétences professionnelles dans le cadre du Programme FONCER. En outre, il entreprendra une étude pour évaluer le nombre d'étudiants et de boursiers qui reçoivent une bourse d'études supérieures du CRSNG, une bourse d'études supérieures du Canada ou une bourse postdoctorale et qui font partie des équipes appuyées par le Programme FONCER.	Personnel chargé des programmes de bourses et de collaborations novatrices	L'analyse doit être terminée à l'automne 2013.
3. Envisager d'avancer la date de la prise de décisions pour répondre aux souhaits des boursiers postdoctoraux.	D'accord	Le CRSNG envisage d'annoncer les résultats du concours deux mois plus tôt, c.-à-d. en janvier plutôt qu'en mars. Il envisagera aussi la faisabilité d'avancer l'échéance d'un mois (15 septembre).	Personnel chargé des bourses et des opérations du programme, avec l'aide de la Division des solutions d'information et d'innovation	En cours : la consultation a débuté, et la mise en œuvre est prévue pour 2014.